

YVES BRIAND

Jean-Marie de PENGUERN

EXTRAIT DES MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES COTES-DU-NORD



LES PRESSES BRETONNES
SAINT-BRIEUC

1972

Jean-Marie de PENGUERN

II. - Ses recherches et ses collections

Nous avons exposé, avec des détails dus surtout à la connaissance de son dossier administratif, la vie de Jean-Marie de Penguern (1). Nous nous étendrons maintenant sur son activité d'érudit et de collectionneur qui fut considérable.

Auparavant, en guise de préambule, revenons sur le portrait de Penguern, qui illustre la première partie de cette étude.

C'est la revue *Al Liam* qui le révéla avec l'article du chanoine Batany paru en 1950 et par suite le diffusa sous forme de carte postale. Là-dessus, sur notre demande, notre excellent ami, M. de La Haye fouilla les archives du chanoine déposées à l'abbaye de Landevennec pour ne découvrir en tout et pour tout que la reproduction photographique d'une litho peu déchiffrable.

Plus tard, nous trouvons le même sujet dans la thèse de M. Gourvil sur Hersart de La Villemarqué avec ces précisions : « Portrait au crayon de C.S. Le Bailly » (2) et la date de « 1843 ». Interrogé, l'auteur nous indiquait en avoir trouvé la photo dans les papiers du regretté Joseph Ollivier, de Landerneau. Aussi, quoiqu'en fin de compte M. Gourvil ait été tenté de se dédire, la question de la facture véritable de l'original resta posée : crayon ? lithographie ?

Sans doute est-ce à l'époque où il posa devant l'artiste, durant ces années 1843-1850 où il pouvait être considéré « sans profession » que Penguern s'adonna tout entier à ses passions

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, t. XCVII (1969), pp.104-122.

(2) Cet artiste qui n'est pas lannionnais est peut-être le portraitiste et aquarelliste Le Bailly, qui exposa au Salon en 1834 et 1839, et que signale le *Dictionnaire de Bénézit*.

intellectuelles ; en ce siècle béni, il était encore possible, même bienséant, de vivre de ses rentes ! — En effet, il « collectionna » des monnaies anciennes et des objets mobiliers ; il « recueillit » de la bouche des chanteurs populaires et illettrés des vieilles complaintes ainsi que des mystères et des tragédies bretonnes, il « rassembla » des documents de toute sorte ; surtout il « accumula » notes sur notes.

*
**

Ces notes, souvent écrites à la mine de plomb sur des feuilles de papier informes, parfois à peine lisibles, on en retrouve un peu partout maintenant... Une constatation s'impose : Penguern ne les utilisa guère dans la rédaction d'articles ou d'études, dont la publication, de son vivant, les eut mises dans le domaine public et en eut fait connaître leur auteur selon son mérite.

Il signe bien dans la *Biographie bretonne* de P. Levot, les notices sur Guezno de Penanster, le chef chouan inhumé à Ploubezre en 1840 (I, 859-60), et sur l'abbé Le Gall de Querdu, l'un des collaborateurs du Père Maunoir, décédé recteur de Serval en 1694 (II, 225-26). Il est donné en référence dans la vie du fameux bandit des guerres de la Ligue, Guy Eder de la Fontenelle (I, 711-12), à propos duquel Levot lui emprunte le thème d'une gwerz ; et le même auteur reconnaît lui devoir l'essentiel de la notice nécrologique consacrée à Guillaume-René Kerambrun (II, 104), leur commun collaborateur.

Le *Lannionnais* publie le 24 août 1851 sous le titre de « Le Quai d'Aiguillon » un récit très vivant de la pose de la première pierre du quai planté de Lannion ; et le 18 octobre suivant, une « Monographie de la Chapelle de Notre-Dame de Confort, dédiée à M. A. de Barthélemy », à laquelle B. Jollivet empruntera pour le tome IV de ses *Côtes-du-Nord* paru en 1861, un long passage concernant la roue de fortune et le retable de ce sanctuaire sis à Berhet. Ces deux articles sont précédés respectivement dans les numéros du 10 août et du 11 octobre, de lettres justifiant l'attribution (3).

(3) M. Jean Savidan encadra, probablement sans le vouloir, la réédition des chroniques historiques du *Lannionnais* de ces deux articles signés de Penguern. En effet, il donna le début du « Quai d'Aiguillon » en avant-propos, dès le 16 octobre 1932. — Quant à la « Monographie de N.-D. de Confort », elle ne parut que dans les numéros des 1, 8 et 15 juillet 1934. La

Ajoutons une notice à peu près rédigée sur « Plouzé-lambre » que le contexte permet de dater de 1844 ; nous l'avons publiée dans l'*Echo de Lannion* des 3 et 10 novembre 1956 d'après un manuscrit non signé qui nous appartient.

Cependant, en tant que fervent de l'histoire de Lannion, nous ferons la plus grande part à certain fragment tombé aussi en notre possession il y a quelques années. Il s'agit d'une grande double feuille de papier que l'écriture bien connue remplit recto et verso sous le titre de « Chroniques Lannionnaises (suite) » [sic]. « A cette époque guerrière, commence le premier paragraphe, l'édifice le plus important d'une ville était son château-fort » ; et, de la suite du récit, il apparaît que l'auteur en est arrivé à l'événement de l'an 1346, c'est-à-dire à l'affaire de Geoffroy du Pontblanc, et surtout qu'il s'adresse à peu près certainement à des lecteurs du pays. La question se pose : dans ces conditions, où parut ce feuilleton ? — Ce n'est pas dans le *Lannionnais* déjà cité ; la bienveillance de M. Mauger, directeur actuel du *Lannion-Républicain*, qui a gardé la collection de son journal depuis le premier numéro du 3 mai 1849, a permis de nous en assurer. Il reste alors comme éditeur possible le *Journal de Lannion*, fondé en 1834 sous le nom de *Feuille d'annonces de Lannion et de son arrondissement*, qui changea de titre en 1839 ; notre présomption s'accroît du fait que le président de Penguern, père de Jean-Marie, décédé à Lannion en 1837, avait publié dans ses colonnes quelques pièces de poésie ; malheureusement les numéros du *Journal de Lannion*, antérieurs à 1862, se réduisent à de rares échantillons conservés aux Archives départementales. — Précisons que nous avons publié le fragment en question sous le titre « A propos du château de Lannion » dans l'*Echo de Lannion* des 13 et 20 novembre 1965, exprimant le souhait d'une certitude d'attribution par la découverte possible d'anciens spécimens du journal, souhait encore à réaliser !

*
**

A notre connaissance, c'est là tout ce qui a paru des travaux

référence à cette dernière se complique du fait que J. de Penguern a daté son texte du 23 novembre 1849, moment de sa rédaction, — ce qui a induit en erreur les éditeurs du *Collectionneur breton* qui l'avaient aussi reproduite en 1862 (t. I, pp. 49-60). Disons encore que G.-R. Kerambrun, dans une lettre du 10 août 1851, signale à son ami une récente visite d'Anatole de Barthélemy à ce sanctuaire (Bibl. Nat. — nouv. acq. fr. 10104, f^o 96).

historiques de Jean-Marie de Penguern. Et ces quelques articles représentent peu de choses en comparaison des notes qu'il prit, voire des études parfaitement rédigées qu'il laissa.

Au nombre de ces dernières, nous devons signaler les « Notes sur les vitraux armoriés de l' [ancienne] église de Trébeurden », dont « copie corrigée et augmentée a été remise à l'abbé Le Luyer en 1842 », et qui inspirèrent manifestement Habasque dans sa notice sur cette commune publiée l'année suivante dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord*. Le manuscrit est conservé au presbytère de Trébeurden, où sa présence résoud, semble-t-il, un autre problème posé par Charles de Goffic dans l'*Ame Bretonne* (4^e série, p. 320) : « Nous ne savons comment la « Statistique » de M. Le Luyer passa aux mains de Penguern, puis de l'abbé France, curé de Lannion, de qui ses héritiers la tenaient et qui la restituèrent à la cure de Trébeurden. » (4)

D'autre part, dans ses *Voies romaines dans les Côtes-du-Nord*, p. 35-36, Gaultier du Mottay emprunte à notre étude une longue citation, appuyée sur une visite des lieux en 1852 et concernant un tronçon en Plouguil et Plougrescant.

Le site énigmatique, sinon mystérieux du Yaudet, à l'embouchure du Léguer, ne pouvait manquer de retenir l'intérêt de Penguern, farouche partisan, comme la plupart de ses contemporains, de la tradition lexobienne du lieu. Nous avons sur ce point un témoignage, recueilli dans un calepin de l'abbé F.-M. Daniel, recteur de Ploumilliau ; le document est de poids, aussi en voici la copie intégrale :

« Texte ou note de J.-M. de Penguern sur la numismatique du Guéodet.

« Le Guéodet fournit beaucoup de monnaies impériales, presque toutes en petit et moyen module. Je suis persuadé que depuis trente ans (1848) seulement, on a trouvé plus de mille pièces gallo-romaines. J'en ai recueilli environ cinquante.

« Une médaille de Postume trouvée à Locquirec est d'une certaine importance pour notre histoire locale. Pour revers, elle a l'hercule grec appuyé sur sa massue, et en légende autour de lui *incolisobiendi*. » (5)

(4) Une lettre du président de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, du 26 janvier 1843, laisse entrevoir une « prochaine publication » de Penguern qui, d'après le contexte, aurait concerné les Templiers (Bibl. Nat. — nouv. acq. fr. 10104, f^o 58-59).

(5) Et les tenants de la version lexobienne de traduire le dernier mot

Sur le même Yaudet — morceau de choix de l'érudition lannionnaise —, citons de nouveau Gaultier du Mottay, qui écrit dans son *Répertoire archéologique* (1885), sous la rubrique de Ploulec'h, les très importantes lignes suivantes :

« M. de Penguern a signalé dans des notes restées manuscrites plusieurs débris de monuments celtiques dans l'enceinte de la vieille cité (vetus civitas) de Coz-Yeaudet, ainsi qu'une allée couverte au nord du bourg près de la grève et un tumulus situé près du village de Guentrello.

« Le « castrum » ou « oppidum » de Coz-Yeaudet a été l'un des établissements les plus importants fondés sur notre littoral par les Colonies romaines. Un plan manuscrit, dressé par M. de Penguern en 1841 et qui est en notre possession, indique le périmètre des murailles, sa forme était polygonale et suivait le bord du promontoire abrupt sur lequel il avait été établi, et qui est défendu de trois côtés par la mer. »

A ce sujet, nous pouvons indiquer l'acquisition par nous faite en 1939 d'une liasse d'une centaine de pièces contenant de nombreuses notes de Penguern ; la plupart de ces brouillons convergent autour du site gallo-romain du Coz-Yeaudet, et trois ou quatre donnent même des coordonnées se rapportant vraisemblablement à un plan de fouilles.

Des références à notre érudit sont relevées encore, l'une dans une note de l'article intitulé « Encore un mot sur le Yeodet » et paru dans le *Lannionnais* du 15 octobre 1853, l'autre dans un long paragraphe relatif au passage en Ploubezre de la voie de Carhaix au Coz-Yeaudet dans le travail déjà signalé de Gaultier du Mottay sur les itinéraires romains (p. 18).

Mais, comme on l'a déjà vu, Penguern ne limita pas son attention aux périodes anciennes.

On nous a indiqué que le fonds de la Borderie, de la série F des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, renfermait une grande partie de ses notes ; nous reproduisons ce renseignement tel qu'il nous a été confié.

Moment difficile de notre histoire, les guerres civiles de la fin du xv^e siècle ne pouvaient manquer de le passionner. Dans l'esquisse d'une préface en notre possession, ce commentaire

« au peuple lexobien » ; et leurs adversaires nombreux et compétents (Aurélien de Courson, A. de Barthélemy, La Borderie, etc...) de rendre à Lisleux ce qui est vraisemblablement à Lisleux !

d'une expression politique évidente : « En Bretagne la guerre de la Ligue ne fut pas seulement religieuse et politique, elle fut nationale... Constatons seulement deux faits. La guerre ne commence en Bretagne qu'à la mort de Henri 3, dernier descendant de notre duchesse Anne. Tous nos chants sont en faveur de la Ligue, nous n'en retrouvons aucun en faveur des royaux. »

Bien entendu, le passé local ne cessa de l'intéresser ; et nous avons encore de la main de Penguern, — mais n'est-ce pas abuser que rappeler sans cesse notre fortune ! — de précieux extraits et analyses de documents touchant la communauté de la ville de Lannion au XVIII^e siècle, dont les originaux semblent avoir disparu.

Aussi bien peut-on s'étonner que dans ses *Rapports... des bibliothèques des départements de l'Ouest* qu'il avait inspectées en avril 1841, Félix Ravaisson, ayant visité celle fameuse à l'époque, de Kerdanet à Lesneven, puis celles des villes de Morlaix et de Saint-Brieuc, ait omis celle de Penguern à Lannion : « ... sa bibliothèque et sa collection de médailles, assurait pourtant Fréminville en 1856, sont rangées parmi les plus précieuses de Bretagne. »

*
**

Son médaillier... Eh ! bien, pour en avoir une idée, il suffit d'ouvrir le *Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord* aux rubriques concernant les découvertes faites au Quessoy en 1834, à Ploulec'h autour de 1841, à Pleumeur-Bodou en 1841, 1842 et 1844, à Plestin-les-Grèves en 1841 et 1846, à Ploumilliau en 1843, à Saint-Michel-en-Grève en 1838 et 1845, au Vieux-Marché en 1838 et 1841 ; et complétons, d'après les *Voies romaines* du même Gaultier du Mottay, à Pluzunet en 1846...

Etudiant dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* de 1867 la baronnie de Rostrenen, l'abbé F.-M. Daniel rapporte en deux notes que « pendant les travaux de canalisation du Blavet, MM. le vicomte de Saisy et de Penguern ont recueilli grand nombre de médailles romaines qu'on avait extraites du chenal de cette rivière dans les quartiers des anciens ponts, entre autres, à la Ville-Neuve, en Gouarec », et que « M. J.-M. de Penguern possédait plusieurs médailles qu'on avait découvertes dans le quartier du Bouret à Morlaix ». Du carnet manuscrit du même prêtre, nous pouvons citer : « deux mé-

dailles romaines, petit bronze, trouvées dans des fondations à Saint-Brieuc [qui] ont été envoyées à M. de Penguern par Ouffray », et ailleurs « 2 médailles celtiques trouvées à Lexobie [sic], achetées par M. Couppé l'ancien conventionnel et par lui données à M. de Penguern », et encore « M. de Penguern conserve du ciment romain recueilli à Trébeurden, ainsi que des pièces impériales trouvées dans la même paroisse ».

Quant au fond même, si cette collection était constituée essentiellement des pièces de la Rome impériale, elle contenait aussi des monnaies des ducs de Bretagne, des rois de France, voire des souverains étrangers, comme Philippe III d'Espagne (6).

*
**

Jean-Marie de Penguern ramassait tout, achetait tout, collectionnait tout. Ainsi, passons maintenant aux meubles et autres bibelots.

Chez lui, son ami le chevalier de Fréminville avait « remarqué surtout plusieurs vases romains admirablement conservés, une vitre représentant la Résurrection (elle a été peinte en Hollande ; on croirait y reconnaître le dessin et la couleur de Rubens), la croix processionnelle de Brélévenez, une statue en terre cuite, admirable copie du Moïse de Michel-Ange, plusieurs manuscrits remarquablement beaux. »

Brélévenez, autre point chaud de l'érudition locale... A noter que cette grande croix de procession en bois, ainsi que certaine « décoration fort remarquable en cuivre », trouvée au même endroit et appartenant au même collectionneur, avait fait l'objet, dans le tome 15 des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, paru en 1840, d'une description fort détaillée due au célèbre chevalier.

Etudiant en 1852 dans son *Essai sur l'architecture religieuse en Bretagne* cette magnifique église de Brélévenez qui surplombe la ville de Lannion, Charles de La Monneraye écrivait en note : « On doit à notre savant ami M. de Penguern, la découverte de sept ou huit pierres tombales qu'il croit avoir appartenu à des sépultures de Templiers. Nous lui laissons le

(6) Penguern est cité au nombre des souscripteurs de la *Revue Numismatique* pour les tomes 9 et 11 de la publication, c'est-à-dire les années 1844-1846. Nous avons eu un moment entre les mains une bande de cette Revue à son nom.

soin de les décrire, en nous bornant à dire que nous partageons complètement son opinion sur leur origine. » — Le cahier de paroisse, en confirmant le nombre des dalles, date leur découverte de 1845, moment de la démolition de l'ancienne sacristie : quatre d'entre elles, semble-t-il, « furent volées ou tombèrent sans doute sous le marteau barbare de quelque maçon. Deux sont entre les mains d'un M^r qui cache obstinément ce trésor, et les deux autres sont à l'église ». Qui était ce Monsieur ? il se pourrait bien que ce fut notre Penguern, dont les relations avec certains membres du clergé, et avec le recteur de Brélévenez de 1842-1843 notamment, paraissent avoir été plutôt difficiles. — En 1879, les auteurs des *Anciens de Bretagne* (t. V, p. 263) prétendent trouver confirmation de la tradition templière de Brélévenez dans « les tombes » découvertes M. de Penguern. Elles seraient mieux, disent-ils, dans un musée que dans le jardin qui les a recueillies. »

Que renferme encore le cabinet de Penguern ? un moulin à bras (*Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1843, p. 119 n.), une hache en bronze à lame aplatie trouvée à Louargat (*Répertoire archéologique*, p. 354), des fers à chevaux attribués au xiv^e siècle provenant des ruines du château de la Roche-Derrien (*Ibid.*, p. 344), « deux armes celtiques en airain » recueillies à Plougrescant (Fréminville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome XVI, (1844), p. 169), une cloche carrée d'une seule pièce présentant en son sommet la forme d'une barrette (abbé Daniel, dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. II, p. 145), le « lit prioral » de l'abbaye de Bégard (Le Nepvou de Carfort, dans *l'Echo des Côtes-du-Nord*, du 14 novembre 1861), etc., etc.

Durant l'automne 1847, le sieur Gaverand, de Toul-an-Héry, sert d'intermédiaire à Penguern auprès du curé de Plestin, qui, écrit-il, « vous ced[er]ait avec plaisir toutes les statues qui pourraient vous convenir... et il en existe un certain nombre en ce presbytère ». (Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 10104, f. 25.)

*
**

Cette allusion à la correspondance de Penguern nous amène à dire un mot de sa bibliothèque proprement dite.

Sans doute possédait-il les *Histoires de Bretagne* de Dom Lobineau et de Dom Morice, le *Dictionnaire d'Ogée*, les *Vies*

de *Saints d'Albert Le Grand*, les ouvrages bretons de son maître Le Gonidec : c'était pour l'époque le minimum. Mais les lettres de ses amis nous apportent quelques précisions sur le contenu de ses rayonnages.

L'abbé Clec'h, de Lanmeur, dont nous avons déjà parlé, lui emprunte en 1839-40 et l'*Histoire de la Ligue* du chanoine Moreau, et les *Annales briochines* de l'abbé Ruffelet, et l'*Antiquité des Celtes* de Dom Pezron, tous ouvrages qu'il rend en y joignant son appréciation critique, en octobre 1846. Prosper Proux lui demande le *Barzaz-Breiz* de La Villemarqué, et c'est par « paniers » entiers que Guillaume-René Kerambrun lui restitue des livres. Un ami demeurant au Vieux-Marché lui offre en 1845 « un ouvrage de M. Le Brigant, où se trouvent des vers manuscrits de l'auteur ; son cachet et sa signature l'attestent... J'y ajoute, dit-il, des Notions encyclopédiques du même. »

Et nous ne parlons pas des factums et autres publications plus modestes, de nos jours introuvables, tel cet in-32 de 56 p., imprimé en 1681 chez Jean Galles à Vannes, et intitulé : « L'excellence et la gloire de la confrairie érigée en l'honneur de la Sainte Famille dans l'église du monastère des religieuses ursulines de Lannion au diocèse de Tréguier », dont l'analyse de la main de Penguern nous a permis de tirer un article pour *l'Echo de Lannion* du 6 février 1960.

Rattachons à cette rubrique les nombreux manuscrits qu'il se procura et l'abondante correspondance qu'il entretint.

Ainsi M. Alain du Cleuziou put-il communiquer au chanoine Pommeret, pour la rédaction de *L'esprit public dans les Côtes-du-Nord pendant la Révolution*, « plusieurs liasses provenant de la collection Penguern et contenant des lettres fort intéressantes des députés Couppé et Rivoallan et de leurs correspondants » (p. V). De même, peut-on lire dans un projet de mémoire concernant la création d'une bibliothèque publique à Lannion, daté de décembre 1837, (lequel se trouve en notre possession), cet aveu : « nous avons acquis plusieurs recueils manuscrits autographes du savant Desauvays, du bibliothécaire de Louis 16 ». Ailleurs, une lettre de Louis de Laubrière du 28 août 1851 mentionne une liste des nobles déboutés, avec un imprimé, « une de vos plus rares curiosités bibliographiques », juge-t-il, ainsi qu'un exemplaire de la réformation du diocèse de Saint-Malo et une montre de Tréguier.

Nous avons mentionné dans la première partie de cette

étude quelques-unes des relations épistolaires de Penguern. Ajoutons aux noms cités çà et là ceux du vicomte de Cormenin de caractère politique, de P. de Courcy intéressé par les recherches sur la noblesse, d'Aurélien de Courson... Naturellement il correspond avec Hersart de La Villemarqué et avec Anatole de Barthélemy et avec Arthur de La Borderie, qui tout frais émoulu de l'École des Chartes intervient en 1853 dans la querelle du Yaudet. Il ira jusqu'à recommander au conteur dauphinois Henry Faige-Blanc, dit Alpinus, un curieux Anglais, excellent chasseur, du nom de Jleph dont il a eu l'occasion de faire connaissance.

Aussi l'on ne s'étonnera pas de trouver dans le compte-rendu du Congrès de l'Association Bretonne, à Saint-Brieuc, concernant la séance du 4 octobre 1852, ces réflexions combien suggestives :

« M. de la Borderie fait observer que, en parlant des collections particulières du département des Côtes-du-Nord, on ne saurait se dispenser de citer au moins, celle de M. de Penguern à Lannion. Si le propriétaire n'avait pas été malheureusement empêché de se rendre au Congrès, il eût lui-même signalé aux archéologues ce que son dépôt contient de plus précieux. Inhabile à le suppléer sur ce point, M. de la Borderie se borne à rappeler qu'outre les nombreux objets d'art (sculptures, peintures, médailles, meubles de toute espèce), réunis laborieusement par M. de Penguern et provenant pour la plupart du pays même, cet archéologue distingué possède aussi une série presque complète des vieilles tragédies bretonnes, et enfin (c'est là son premier trésor), une superbe collection de chants populaires bretons inédits, qu'il augmente chaque jour, et qui est déjà, très probablement, la plus nombreuse qui soit à cette heure en Bretagne... »

*
**

Avec les « manuscrits bretons », nous atteignons le terme de la description du Musée que fut la demeure de Penguern.

Quitte à décevoir, nous serons assez bref sur cette partie que nous considérons hors de notre compétence. Nous préférons laisser à plus qualifiés le soin d'en écrire l'histoire : ils pourront rendre à Guillaume-René Kerambrun, à Mme de Saint-Prix, au modeste porteur de contraintes lannionnais Daniel, à d'autres

encore (7) la part de chacun dans cette recherche ; ils pourront aussi faire revivre les espoirs et l'échec final d'une publication officielle de l'œuvre ; ils pourront enfin faire l'analyse de cette collection, inestimable malgré les pertes qu'elle a subies, dont les éléments se partagent principalement entre la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque de Rennes et la Bibliothèque du château de Lesquiffiou (8).

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les controverses concernant la distribution de ces richesses après le décès du collectionneur. Sans vouloir traiter du fond des sordides conflits qui, opposant entre eux les candidats à l'héritage, frisèrent le scandale proprement dit, il nous semble possible d'apprécier que la meilleure et plus claire synthèse de toute l'affaire a paru sous la plume de Le Berre-Abalor dans *An Oaled*, 1939, p. 130-131.

Nous nous contenterons simplement de verser notre obole au dossier de l'une des parties les plus contestées et contestables à cette succession : l'abbé François-Marie Daniel, décédé en 1875 curé de Mûr, après avoir été de 1845 à 1854 recteur de Ploumilliau, sa paroisse natale. Le calepin auquel nous avons fait maints emprunts, nous viendra en aide :

« En 1844, écrit le prêtre, j'ai découvert une correspondance entre les Jeunes gens de la noblesse de Lannion et d'ailleurs — C'étaient des chansons obscènes et impies, véritables sacs de poudre, de la foi et même de l'orthographe du français et de l'urbanité française. Mauvais signe, mauvais augure pour l'avenir politique... L'un des amis qui étoit au Vichy, on devine pour quelle raison, collectionnait cette immonde poésie dans ces

(7) Parmi ceux-ci, si on en croit un article d'Anatole Le Braz son fils dans le *Fureteur Breton* de 1912 (t. VII, p. 96), Nicolas Le Bras, instituteur successivement à Saint-Servais, où, avec le concours de Mme de Saint-Prix, il avait amassé un trésor de chansons, et à Ploumilliau ; là, « il recevait souvent la visite d'un M. Le Nepvou de Carfort, de Lannion, qui lui empruntait des cahiers », et ne les lui rendait pas. Et, au nombre des pièces qui ne sont pas revenues au bercail, on peut citer « Pipi Coatredrez fondatour ar Gapucinet » que le jeune Adolphe Le Nepvou de Carfort analysait dès 1861 dans sa *Notice historique sur Lannion*, et peut-être aussi le cantique intitulé « Gwerz an Itron Varia a quelou mad » dont Habasque fait état dans sa notice sur Trébeurden parue dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* de 1843.

(8) Nous souhaitons que M. l'abbé Le Floch, Maoder Glanndour, recteur de Louannec, reprenne sans tarder dans sa revue *Gwerin* la publication qu'il avait commencée des textes bretons de la Bibliothèque Nationale. La publication du Ms 89 a débuté dans le N° 4 en 1963 et s'est achevée dans le N° 5. Le N° 6 nous a donné une partie du Ms 90 dont nous espérons voir bientôt l'achèvement.

quartiers, et ses camarades en recueilloient dans toute la Bretagne... »

Cet aveu, où le nom de Penguern n'est pas cité, confirme la grave accusation rapportée dans les *Annales de Bretagne*, t. 44 (1937), p. 375 : « Le poète Le Jean aurait affirmé à Luzel avoir vu en 1867 ou 1868 l'abbé Daniel jeter au feu des pièces concernant le clergé et ses mœurs. »

C'est lui que met en cause François Vallée dans ses souvenirs d'enfance publiés en mai 1941 par la revue bretonnante *Sterenn*. L'éminent grammairien relate le sort fait à nombre de pièces « qui étaient restées entre les mains d'un collaborateur de Penguern, alors [vers 1872] curé de Mûr.

« A la mort de ce dernier, tous ses livres et papiers furent vendus en vrac à l'économiste du Collège Notre-Dame de Guingamp. Mais celui-ci ne connaissait pas le breton et ne pouvait rien comprendre aux manuscrits écrits dans cette langue. Il demanda l'aide de l'abbé Le Clerc et la mienne, écrit Vallée, et il nous fut tout de suite évident que l'économiste avait fait une découverte de grand prix. Il écrivit aussitôt au Directeur de la Bibliothèque Nationale qui acquit ces documents...

« Dans le même temps, poursuit encore Vallée, j'avais à Nantes un lecteur très instruit, nommé Josse. Il m'écrivit qu'il avait trouvé chez Durance, marchand de vieux livres, le meilleur des pièces de Penguern. Il eut la bonté de les acquérir à ses frais et de me les offrir. J'en ai édité une partie soit dans les *Annales de l'Association bretonne*, soit dans *Kroaz-ar-Vretoned*, et j'ai donné le tout à la Bibliothèque de Rennes... »

*

**

L'on a noté la mention de la librairie Durance. Or, le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, coté nouvelles acquisitions françaises 10104 et intitulé « Correspondance de M. de Penguern, et autres », que nous avons abondamment cité, s'ouvre sur la feuille détachée d'un catalogue de la grande maison de Nantes, que le contexte permet de dater de mai 1898. Outre les lettres composant le recueil en question, cette page proposait une quarantaine d'articles d'origine Penguern, via Daniel — puisque le n° 2960 intéresse la paroisse de Mûr —, tous en français d'ailleurs, par exemple :

« 2948. Compte rendu d'une excursion à Cavan (1844), 14 p., in-folio (Manuscrit de l'auteur). »

« 2951. Sept lettres autographes de P. de Courcy, ayant trait à la noblesse de Bretagne. »

« 2977. Ploulec'h, vieille cité. Monographie de 70 p., in-folio (Manuscrit de l'auteur) », jugée très intéressante.

Nous pouvons être plus précis encore. Car, si c'est à la librairie Paul et C^e, 28, rue des Bons-Enfants à Paris, que la Bibliothèque Nationale acheta en avril 1901 sa part, nul doute que d'autres intermédiaires se montrèrent, tel le vieux bouquiniste parisien Saffroy. Nous avons eu, en effet, la bonne fortune de trouver chez ses héritiers différents documents de Penguern, ainsi en 1939 chez Emile Saffroy le lot de notes sur le Coz-Yeaudet (n° 2967 du catalogue Durance), et même en 1946 chez Janine Naert, petite-fille d'Henri Saffroy, un dossier de 41 lettres adressées à M. de Penguern père, président de tribunal, par le procureur et le président de la Cour royale de Rennes (n° 2964, du même catalogue, qui en avait 53).

Les objets amassés par Penguern n'eurent pas un meilleur sort que ses manuscrits bretons et français ; leur dispersion reste même plus mystérieuse.

Le précieux médaillier fut l'un des premiers peut-être à connaître le marteau du commissaire-priseur : dès 1869, sept monnaies de la collection figurent au catalogue du musée du Mans ; de son côté, Gaultier du Mottay, si l'on en juge par son *Répertoire archéologique*, réunit à sa propre collection certaines de ces pièces.

Quant aux autres bibelots et meubles, ils partirent au hasard des ventes, sans que nous ayons pu en trouver la moindre trace.

Dernièrement cependant, dans le courant de novembre 1968, l'aménagement d'un jardin a permis de dégager chez Mme Donzelot, 14 rue Joseph-Morand à Lannion, deux dalles templières. Et, comme Penguern, tant qu'il demeura à Lannion, habitait la même rue, dite alors rue des Bouchers, il est évident que ces pierres sont celles qui avaient été enlevées à Brélévenez.

*

**

Or, nous avons remué ciel et terre pour retrouver ces

dalles ! C'est même dans cette perspective que, grâce à notre ami Jean-Pierre Pinot, nous avons identifié le « musée » de Jean-Marie de Penguern. Quel poignant pèlerinage y aurions-nous fait... si, de la confrontation du cadastre et des recensements du XIX^e siècle, il n'eût résulté que la maison avait été démolie : l'hôtel de la Sous-Préfecture occupe de nos jours son emplacement !

Yves BRIAND.